

Nombre de membres

27

Nombre de présents

14

Pouvoirs :

6

Nombre d'absents

13

Nombre de votants

20

Quorum

14

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

d'EURE-ET-LOIR

Séance du 29 mars 2024

L'an deux mil vingt-trois, le 29 mars 2024 à 14h30, le Conseil d'Administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale d'Eure-et-Loir dûment convoqué le 15 mars 2024 s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bertrand MASSOT.

Etaient présents :

- Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, adjointe au Maire de NOGENT-LE-ROTROU,
- Martine BOUILLARD, Adjointe au Maire du COUDRAY,
- Michel CHARPENTIER, Maire de FONTENAY-SUR-EURE,
- Marie-Pierre DAVID, Adjointe au Maire de LEVES,
- Jean-Luc DUCERF, Maire d'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN,
- Philippe GALIOTTO, Maire de COLTAINVILLE,
- Jacky GAULLIER, Maire de SAINT-GEORGES-SUR-EURE,
- Bernard GOUIN, Vice-Président de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BONNEVALAIS,
- Patrick LAFAVE, Conseiller communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES FORETS DU PERCHE,
- Evelyne LEFEBVRE, Conseillère Départementale d'Eure-et-Loir,
- Bertrand MASSOT, Maire de LUISANT,
- Gilles PÉAN Président du SIRPRS de Fresnay le Comte – Meslay le Vidame, suppléant de Benoît PELLEGRIN,
- Jean-Louis RAFFIN, Maire de CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIIS,
- Max VAN DER STICHELE, Maire de VER-LES-CHARTRES,

Pouvoirs :

- François BELHOMME, Maire d'EPERNON, a donné pouvoir à Bertrand MASSOT,
- John BILLARD, Maire du FAVRIL, a donné pouvoir à Martine BOUILLARD,
- Alain CONTREPOIS, Conseiller municipal de CHARTRES, a donné pouvoir Jacky GAULLIER,
- Hélène DENIEAULT, Maire de CHALLET, a donné pouvoir à Philippe GALIOTTO,
- Martine MOKHTAR, Administratrice du CCAS de CHARTRES, a donné pouvoir à Michel CHARPENTIER,
- Damien STEPHO, Maire de VERNOUILLET, a donné pouvoir à Jean-Louis RAFFIN,

Absents excusés :

- Benoît DELATOUCHE, Maire de BARJOUVILLE,
- Sylvie HONNEUR-BUCHER, Conseillère départementale d'Eure-et-Loir,
- Corine LE ROUX, Maire de BOUTIGNY-PROUAIIS,
- Caroline VABRE, Adjointe au Maire de DREUX,

Absents :

- Ghizlan CHOUAYB, Conseillère municipale de CHATEAUDUN,
- Lydie GUERIN, Administratrice de la CAISSE DES ECOLES DE DREUX,
- Olivier MARCADON, Maire adjoint de LUCÉ,

Secrétaire de séance :

- Jean-Luc DUCERF

Assistaient également :

- Céline ROUSSET, Directrice Générale
- Oriana CAUQUIS, Responsable du pôle Gestion des Ressources et Archives
- Laurent ARCHENault, *payeur départemental*

Délibération 2024 – D – 10

Conseil d'adm

Séance du 29 mars 2024

Objet : Approbation du Compte de Gestion 2023

Exposé de Monsieur Jean-Luc DUCERF, Vice-président en charge des finances et de la carrière

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2023 a été réalisée par le Trésorier et que le Compte de Gestion établi par ce dernier est conforme au Compte Administratif du Centre de gestion

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif du Président et du Compte de Gestion du Trésorier.

Il est demandé au Conseil d'administration

- D'approuver le Compte de Gestion du Trésorier pour l'exercice 2023, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif du Centre de gestion pour le même exercice.

Les membres du Bureau, réuni le 14 mars 2024, ont émis un avis favorable.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, décide :

- d'approuver le Compte de Gestion du trésorier pour l'exercice 2023, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif du Centre de gestion pour le même exercice.

Le Président,

Bertrand MASSOT



Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en préfecture le :
De la publication le :

Par délégation,
La Directrice Générale,
Céline ROUSSET